



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 20 novembre 2024

sous la Présidence de Monsieur Frédéric BRÜNDLER, Président

Préavis 24-2024 Assainissement du bruit routier
Publication des décisions d'allégement conformément
à l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB)
Périmètre hors « Poste - Samson Reymondin » et hors
« PP8 »

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 24-2024 du 2 octobre 2024,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,

décide

1. de faire siennes les déterminations de la Municipalité relatives aux oppositions maintenues.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Frédéric BRÜNDLER



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 20 novembre 2024